



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 novembre 2023

Salon des maires et des collectivités locales

Rendez-vous entre le ministère de l'Agriculture et les élus sur les enjeux, dans les territoires, d'alimentation durable et de prévention des maladies animales

Pour la deuxième année consécutive, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire participera au Salon des maires et des collectivités locales, du 21 au 23 novembre (Parc des expositions de la Porte de Versailles - Hall 4, stand G06). L'objectif est d'une part d'accompagner les élus et les agents des collectivités dans la transition de leur territoire vers une alimentation durable et d'autre part les sensibiliser sur leur rôle en matière de prévention des maladies animales et de maintien des vétérinaires en zone rurale.

L'alimentation, une affaire de proximité

De nombreux territoires sont engagés dans la construction de projets d'alimentation saine et durable pour leurs administrés. Pour faciliter l'action publique de proximité, le ministère soutient depuis de nombreuses années les démarches collectives et fédératrices (agriculteurs, transformateurs, collectivités...) que constituent les **projets alimentaires territoriaux** (PAT). Retours d'expériences et conseils méthodologiques pour lancer ou consolider un PAT seront apportés sur le stand du ministère.

Les visiteurs pourront également découvrir la plateforme numérique « **ma cantine** » destinée à accompagner les gestionnaires de restaurants collectifs d'écoles, de crèches, d'EHPAD et de centres sociaux dans l'avancée de leurs projets de restauration durable. Des démonstrations des outils et des services offerts par la plateforme seront faites sur le stand.

Prévenir les maladies animales

Par leur connaissance du terrain, les collectivités locales ont un rôle clé dans la prévention des maladies animales et la protection des élevages. Sur le stand, les agents du ministère présenteront les bons réflexes à avoir à l'échelle d'une collectivité pour pleinement participer à l'effort collectif de prévention de la peste porcine africaine (PPA) et l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP).

Lutter contre la désertification vétérinaire

L'accès aux soins vétérinaires est indispensable notamment pour les filières d'élevage. Or, certains territoires manquent de praticiens, en particulier dans les zones rurales. Pour endiguer le phénomène et redonner de l'attractivité à ces territoires pour les vétérinaires, les collectivités peuvent engager de nombreuses actions.

Une **conférence intitulée « Déserts vétérinaires : quels outils et leviers pour prévenir et agir ? »** permettra d'apporter des réponses pratiques aux équipes territoriales désireuses de préserver un accès aux soins vétérinaires sur leur territoire : **mardi 21 novembre de 10h00 à 11h30** - Pavillon 4 (salle Océanie). Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

Cette conférence est organisée en partenariat avec Chambres d'Agriculture France, la FNSEA, le Conseil national de l'ordre vétérinaire (CNOV) et le Syndicat national des vétérinaires libéraux (SNVEL).



CONFÉRENCE

Déserts vétérinaires

Quels outils et leviers pour prévenir et agir ?

21 novembre 2023 — 10h-11h30

Salon des maires
et des collectivités
locales

Paris expo porte de Versailles
Pavillon 4, salle Océanie

Conférence organisée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire,
en partenariat avec Chambres d'Agriculture France, la FNSEA, le CNOV et le SNVEL



Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv